INSTRUCTIONS DE COURSE

DOUARNENEZ CLASSIQUE
Quillards de sports et dériveurs classiques
Coupe de Bretagne Dragon
Coupe de Bretagne Dinghy'12

20 au 22 aout 2021

Société des Régates de Douarnenez
Grade 5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.*

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront disponibles à l'adresse :
https://www.srdouarnenez.com/post/tableau-officiel-douarnenez-classique

3.2 Le PC course est situé à la Maison du Nautisme.

3.3 Le canal VHF est le 72

4. CODE DE CONDUITE

4.1 *[DP] [NP]* Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à la Maison du Nautisme.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **60 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
Toute navigation est interdite jusqu'à l'amener du pavillon Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates et heures des courses :

Date	Heure du premier signal d'avertissement
Vendredi 20 août	14h30 pour une ou plusieurs courses
Samedi 21 août	10h30 pour une ou plusieurs courses
Dimanche 22 août	10h30 pour une ou plusieurs courses

Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

PARTENAIRE OFFICIEL
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

7. SIGNAL D'AVERTISSEMENT

Pavillons de couleur suivant la série :

- Vert : quillards de sport des groupes Medium et Fast de la Table des Handicaps Quillards de la FFVoile
- Jaune : dériveurs des groupes Light, Medium et Fast de la Table des Handicaps dériveurs de la FFVoile

8. ZONE DE COURSE

La zone de course est située dans le Nord de l'ile Tristan.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe parcours.**

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

- Flamme numérique 1 : Parcours N°1 : 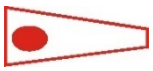
- Flamme numérique 2 : Parcours N°2 :
- Flamme numérique 3 : Parcours N°3 : 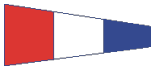

9.3 Parcours longue distance :
Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

10. MARQUES

10.1 Voir annexe parcours.

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES. Néant

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2 Procédure de départ :

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le signal de départ
Avertissement	Envoi du Pavillon Vert ou Jaune	5
Préparatoire	Envoi du Pavillon(s) P ou I ou Z ou Z et I ou Noir ou U - un signal sonore	4
Une minute	Amenée du signal préparatoire - un long signal sonore	1
Départ	Amenée du signal d'avertissement - un signal sonore	0

12.3 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Série	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1er
Quillards	60 minutes	90 minutes
Dériveurs	45 minutes	60 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel numérique.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé Maison du Nautisme.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé Maison du Nautisme. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel numérique.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18 CLASSEMENT

18.1 Le système de classement sera le système à minima, décrit à l'annexe A des RCV.

18.2 Un minimum de 2 courses est nécessaire pour valider l'épreuve. Quand 1 à 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores.
Au-delà de 3 courses validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores auquel sera soustrait le plus mauvais.

18.3 Un minimum de 5 bateaux est nécessaire pour faire une série monotype. Les monotypes, dont le nombre ne serait pas suffisant pour faire une série, seront classés en temps compensé selon les ratings Dériveurs et Quillards Voile Légère de la FFVoile.

18.4 Un classement Challenge de la Voile Légère Classique sera également établi pour :

- les dériveurs et petits quillards de sport conçus et construits avant 1965
- les dériveurs et petits quillards de sport, conçus avant 1965 et construits après, fabriqués en bois.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place.

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Utilisation du bout-dehors :
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon de la sr douarnenez.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus devront être évacués à terre.

25 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port

26. PRIX

Des prix seront distribués.

Arbitres désignés :

- Président du comité de course : Christian Cariou
- Comité de course adjoint : Françoise Drevillon
- Président du Jury : Bernard Silvi
- Juge : Cécile Tymen-Le Floch

Parcours construits quillards de sport et dériveurs

Les marques sont à laisser à bâbord
sauf pour l'arrivée qui se fait entre le bateau Comité et la bouée n°2.

Parcours n°1

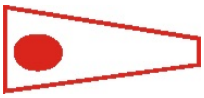

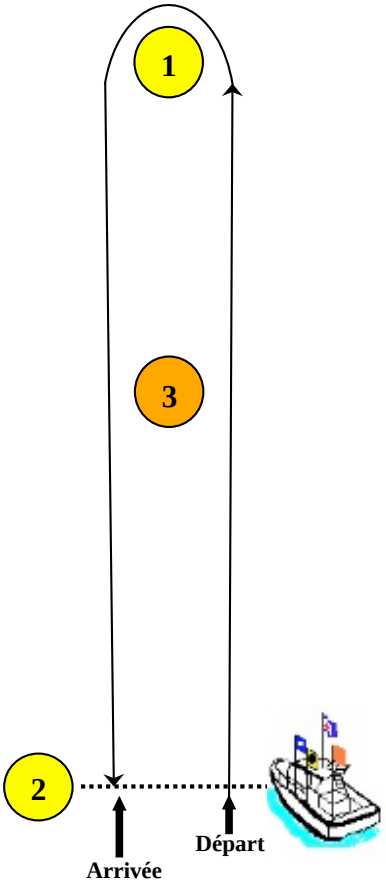

Quillards : Départ, 1(bâbord), arrivée

Dériveurs : Départ, 3 (bâbord), arrivée

Parcours n°2

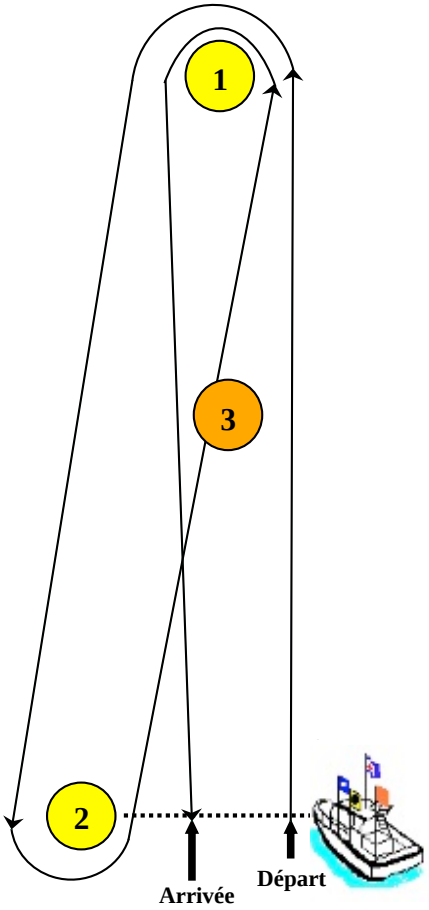

Quillards : Départ, 1 (bâbord), 2 (bâbord), 1 (bâbord), arrivée

Dériveurs : Départ, 3 (bâbord), 2 (bâbord), 3 (bâbord), arrivée

Les marques sont à laisser à bâbord
sauf pour l'arrivée qui se fait entre le bateau Comité et la bouée n° 2.

Parcours n° 3

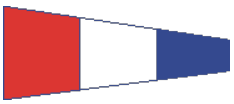

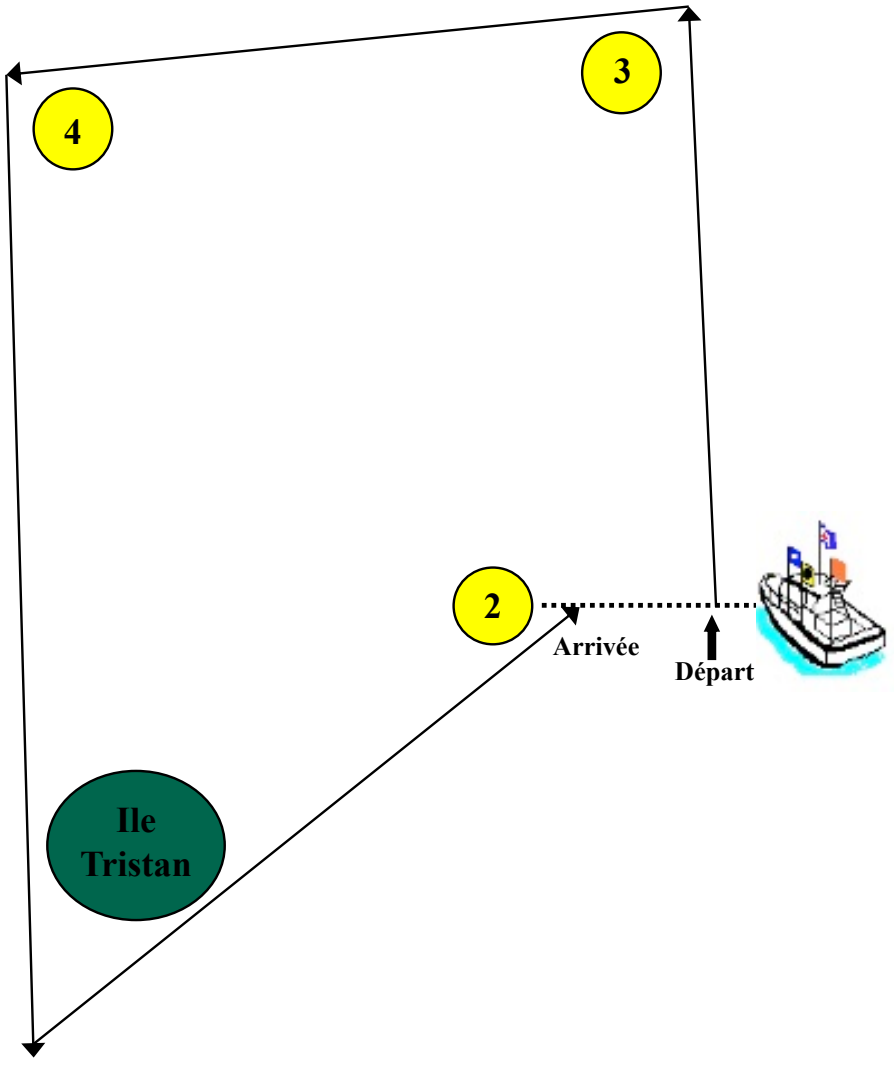

Départ - 3 - 4 - Ile Tristan - Arrivée